Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 65 (1968)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologies

† Eugène Lambercy

Le mercredi 15 octobre dernier à Valeyres-sous-Rances, une nombreuse assistance rendait les derniers devoirs à Eugène Lambercy, qu'un infarctus avait subitement enlevé à l'affection de son épouse, de sa famille et de ses amis à l'âge de 67 ans. Après 40 ans de travail consciencieux comme buraliste postal de son village natal, Eugène Lambercy qui avait succédé dans cette tâche à son père et à son grand-père, prenait le 1er septembre 1966 une retraite méritée. Notre défunt collègue était entré dans la Société d'apiculture de l'Orbe en 1926. Il y fut un membre vivement apprécié pour sa gentillesse, son bon sens, sa pondération et sa régularité aux assemblées qu'il agrémenta parfois de films en couleurs évadés de sa caméra qu'il aimait à manipuler dans nos sorties. A son épouse dans une dure épreuve, à sa famille, la Société d'apiculture de l'Orbe présente sa profonde sympathie.

G. S.

Société d'apiculture de Moudon et environs

† Alfred Rollinet-Biéri

C'est le samedi 24 août 1968, que se tenait à la chapelle de Cerjat, à Moudon, le dernier rendez-vous que notre ami « Alfred » nous avait involontairement fixé.

Pour ceux qui l'ont connu, M. Alfred Rollinet-Biéri n'était passionné pardessus tout que pour deux choses : la chasse pour une courte période de l'année et pour le reste de celle-ci, l'apiculture.

En 1917, il fut accepté en qualité de membre de la SAR. Fidèle aux différentes sections auxquelles il appartint tour à tour, c'est enfin à celle de Moudon et environs qu'il devait se fixer. Vers 1946-1947, il était désigné inspecteur des cercles de Moudon et Lucens, et ce, pour une période de 16 ans, soit jusqu'à ce que la fatale limite d'âge vint le surprendre.

Ensuite, ce fut la remise du plateau SAR, distinction enviée et convoitée de chacun.

Dans la force de l'âge, propriétaire d'une centaine de ruches, il porta ensuite sa préférence sur le pavillon et enfin, sur celui qui lui était le plus cher,

très bien situé au lieu-dit « Les Amourettes », plate-forme dominant Moudon et son vieux bourg.

C'est dans cette localité que nous avons appris à le connaître et c'est là aussi qu'après chaque assemblée, il se plaisait à raconter ses meilleures histoires, ses expériences et ses très nombreux souvenirs apicoles. Que n'aurait-il pas fait pour « ses abeilles » avec lesquelles il ne cessait de jouer.

Les recherches, les essais aussi, rien ne lui était inconnu et bon nombre d'apiculteurs vont regretter son absence. Nous n'aurons en effet plus l'occasion de distinguer son grand chapeau dont il gardait jalousement l'adresse de son fournisseur. Ce couvre-chef, devenu célèbre dans le cercle de ses amis et connaissances, abritait un visage bonhomme, rusé et jovial à la fois.

Alfred ou M. Rollinet n'est plus et nous avons peine à le réaliser. Lui qui était très près de la nature et qui de par la chasse connaissait toute la région comme sa poche, conduisait encore ses quelque 15 ruches avec une sûreté certaine malgré ses 76 ans.

Subitement rappelé, après s'être accidenté dans son rucher, c'est le dernier « au revoir » de ses amis.

Que Mme Rollinet et sa famille trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance émue et accepte toute notre sympathie.

Nous garderons du défunt le meilleur souvenir.

M. L.

La section Franc-Montagnarde en deuil

† Gustave Voisard

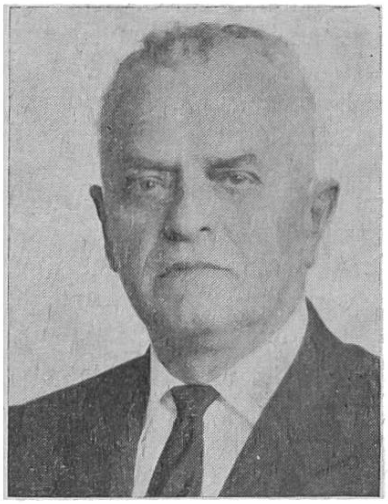

La commune de Les Pommerats vient de perdre l'un de ses citoyens les plus méritants : M. Gustave Voisard, industriel, enlevé à l'affection des siens le 25 septembre 1968, dans sa 74e année. C'est à lui que ce petit village du district des Franches-Montagnes doit son réjouissant développement économique. Il fut, en effet, le fondateur d'une importante fabrique de boîtes de montres, laquelle occupe actuellement la plupart des ouvriers indigènes.

L'œuvre de Gustave Voisard sera fort heureusement poursuivie par ses deux fils, avec les mêmes qualités humaines et le même esprit d'initiative.

La mort de Gustave Voisard affecte aussi profondément notre société. Le défunt trouvait dans l'apiculture un dérivatif précieux ; aussi se rendait-il régulièrement dans son magnifique petit rucher. Avec la même fidélité, il participait à chaque assemblée, à chaque course. Sa présence était appréciée ; il était devenu l'ami sincère de tous et de chacun. Nous lui aurions encore souhaité de nombreuses et belles années de retraite, amplement méritées, après une vie qui fut toute de travail et de dévouement. Dieu en a décidé autrement. Sur son tertre fleuri, en présence de toute une population affligée, nous nous sommes inclinés respectueusement, pour adresser à cet ami regretté, non pas un adieu, mais un « au revoir ». Seule cette certitude est à même d'apaiser quelque peu notre tristesse.

Nous présentons à sa parenté, notamment à ses deux fils, nos condoléances sincères et l'assurance de notre vive sympathie.

Au nom de la Société d'apiculture
des Franches-Montagnes :
J. B. F.

Comptes rendus

Course annuelle de la section du Gros-de-Vaud

Le 7 juillet 1968, par un beau dimanche où la miellée battait son plein, c'est une joyeuse cohorte d'apiculteurs accompagnés de leurs dames, qui ont pris le départ pour le Pays de Neuchâtel.

A la Vue-des-Alpes, malgré l'absence de ces dernières, un premier arrêt a été des plus appréciés. C'est dans les alentours de La Chaux-de-Fonds, dans ce cadre magnifique du Jura, avec ses majestueux sapins, que la section a pu visiter et admirer les ruchers de MM. Grobéty, Léchenne et Turrian, ce dernier vaudois d'origine. Avec satisfaction et intérêt nous avons constaté le travail de ces apiculteurs qui en collaborant ont mis en commun leurs efforts, pour donner à l'apiculture le meilleur d'eux-mêmes. Leur station d'élevage dirigée méticuleusement donne de bons résultats. C'est évidemment le travail d'une longue persévérance. Remercions M. Léchenne ainsi que ses collaborateurs, spécialement pour la collation offerte au rucher de M. Turrian.

Après le repas de midi, c'est en direction du Val-de-Travers que notre voyage s'est poursuivi. Rendez-vous aux Verrières avec M. Berset, président de la section, qui nous conduit à son rucher où il a érigé de ses propres mains une résidence d'été. Nous avons pu visiter des ruches coiffées de hausses superbes. En élevage c'est une quantité de ruchettes qui ont été préparées prouvant ainsi toute l'activité de cet apiculteur.

Le soir, à l'Hôtel des Six-Communes de Môtiers, édifice reconnu par la Confédération, nous avons partagé un repas succulent. Une délégation de la section du Val-de-Travers nous attendait. Des propos amicaux ont été échangés des part et d'autre, le tout arrosé de bonnes boutades ; surtout n'oublions pas l'infatigable musicien qui nous a si bien divertis.

Après cette fructueuse visite, le comité de la section du Gros-de-Vaud remercia M. Berset et ses collègues. Détendus, satisfaits, nous avons rejoint notre car pour le chemin du retour.

W. M.

La Chaux-de-Fonds et environs

Les amis apiculteurs ne se sont pas laissés tenter par cette belle journée du 19 octobre qu'ils auraient pu passer à leur rucher, ils ont préféré assister à l'assemblée générale de la section qui a eu lieu à la Brasserie de la Poste. Le comité remercie les membres présents qui prouvent leur attachement à la section.

L'ordre du jour est très chargé et le président a dirigé les débats de main de maître. Nous connaissons déjà beaucoup de talents à notre président qui nous a pourtant étonnés en nous présentant un rapport d'activité plein de poésie. Le rapport du caissier, M. Santschi s'il n'était pas poétique n'en avait pas moins un certain charme : un beau bénéfice. Ces deux rapports ont été acceptés avec applaudissements et leurs auteurs très sincèrement félicités et remerciés.

M. Robert Luginbuhl avec son bon sens et sa gentillesse habituels, procède à l'élection du président. Fernand Aubry est réélu par acclamation. Il peut voir là combien nous apprécions son travail et combien nous lui en sommes reconnaissants. Notre collègue Georges Darbre, instituteur aux Joux-Derrières, est élu à l'unanimité vice-président. Nous sommes certains qu'il aura beaucoup de plaisir dans sa nouvelle charge. Pas de changements pour le reste du comité.

Il restait au président un travail bien agréable à faire : remercier de leur

fidélité à l'apiculture plusieurs membres et les fêter en leur offrant une belle céramique. Après avoir rappelé leurs débuts en apiculture, le président se fait un plaisir de féliciter :

MM. Paul Dubois et Jean Hirschy pour 40 ans de sociétariat et MM. Dr Grosjean, Louis Ummel, Werner Ummel, Robert Luginbuhl, Victor Fatta et William Amstutz pour 25 ans.

M. Werner Ummel au nom des bénéficiaires dit sa joie et remercia tout le monde.

En formant des vœux pour une bonne année 1969, le président lève la séance.

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Il est encore temps, nous l'espérons, de réparer un sérieux oubli et avant d'aller plus loin, votre nouveau secrétaire tient à présenter ses excuses aux principaux intéressés.

Ceci dit, il se bornera à retracer les principaux points de la dernière assemblée des délégués qui fut tenue à Lausanne, Café du Rond-Point, le 24 février 1968, sous la présidence de M. Gustave Sueur, démissionnaire pour des raisons de santé.

Nous relevons la présence de MM. Golay, inspecteur cantonal, Bovey, président de la SAR, accompagné de MM. Merminod et Bassin, ainsi que de M. A. Gonet, ancien président de la Fédération et membre honoraire. Les 20 sections sont représentées et totalisent ainsi 38 délégués. Le contrôle des membres affiliés au 31 décembre 1967 relève un **total de 1449,** soit une diminution de 12 membres malgré que 6 sections aient pourtant augmenté leur effectif. Ce sont les sections de Nyon, Orbe, Les Alpes, Morges, Bière et Grandson. Celles de La Côte vaudoise, d'Avenches et de Moudon ont maintenu leurs effectifs.

Quant au nombre de colonies, il totalise 19 156 colonies pour notre seul canton de Vaud, soit 242 de plus qu'en 1966.

Pour compléter, et pour ceux d'entre vous qui aiment les chiffres, nous vous présentons nos sections groupées selon leur force :

10 sections, soit la moitié, comptent jusqu'à 50 membres,
6 sections, comptent de 51 à 100 membres,
2 sections, comptent de 101 à 200 membres (Grandson et Nyon)
2 sections, comptent au-delà de 200 membres (Lausanne et Les Alpes)

Remarquons encore que 5 sections comptent actuellement moins de 30 sociétaires. N'y aurait-il pas lieu de se grouper davantage !...

Nous ne pouvons malheureusement pas nous étendre plus sur le magnifique rapport que nous a présenté pour la dernière fois, notre dévoué président M. Sueur, qui faisait mention en outre des statuts SAR, de l'étude de la création éventuelle d'un rucher d'essais à l'Ecole cantonale d'agriculture de Granges-Verney/Moudon, de la loi sur les épizooties du 1er juillet 1966, de son arrêté et ordonnance, etc., etc.

Cependant, nous nous associerons à M. Golay, inspecteur cantonal qui, en conclusion de son brillant rapport sur l'état sanitaire du rucher vaudois, s'adressa à notre président en ces mots :

« Nous adressons une pensée toute spéciale à M. Gustave Sueur qui quitte la présidence de la Fédération et lui disons toute notre reconnaisance pour le travail énorme qu'il a accompli d'une manière tout à fait désintéressée, pour notre apiculture, et formons les vœux les meilleurs pour sa santé et son avenir. »

A la suite de quoi, M. Sueur que nous félicitons encore, est nommé président d'honneur par de vives acclamations.

Le nouveau comité se présente dès lors comme suit :

M. Daniel Félix, président, M. Marc Léchaire de Lausanne remplace celui-

ci comme secrétaire, M. Georges Aubert est nommé suppléant, tandis que M. Borgeaud reste notre dévoué caissier.

C'est alors à M. Félix, nouveau président de retracer le plaisir qu'il a eu à collaborer avec M. Sueur et après avoir exposé brièvement la tâche que devra accomplir le nouveau comité, il propose aux délégués de maintenir M. Sueur à la tête du service de vulgarisation apicole et ceci, naturellement, pour autant que sa santé le lui permette. L'ensemble des délégués se prononce en faveur de cette proposition qui les enchante et le président remercie les intéressés.

Enfin, notre nouveau président, tout en réitérant ses remerciements à M. Sueur, lui remet au nom de la Fédération, une magnifique channe en souvenir et en reconnaissance des services rendus à l'apiculture vaudoise tout entière.

Au nom du comité :
le secrétaire
M. Léchaire.

Montagnes neuchâteloises

La séance de clôture de l'exercice 1968, a réuni une cinquantaine de sociétaires le samedi 9 novembre au Buffet de la Gare de La Chaux-de-Fonds. Belle participation et plaisir aussi de recevoir à cette occasion de nombreux collègues et amis s'intéressant à la bonne tenue de la section.

Le rapport de gestion présenté par M. Ch. Huguenin, président, annonce un effectif stable de 122 membres. M. Brodard du Locle est accueilli comme nouveau membre dès 1969. M. Willy Maire, ancien Brenassier est décédé en cours d'exercice à son nouveau domicile d'Auvernier. Quelques secondes de silence permettent à l'assemblée d'honorer sa mémoire. Les nouveaux vétérans, MM. Numa Favre du Locle et Auguste Mumenthaler des Brenets, reçurent tous deux le plateau de la SAR pour 50 ans de sociétariat. Malgré la réjouissante récolte, le contrôle du miel ne fut utilisé que pour 4 membres. Ce rapport fait mention également de l'important et utile travail de nos inspecteurs régionaux.

Un rapport de caisse qui annonce un bénéfice est accueilli avec satisfaction grâce à la vente des boîtes à miel. Ces dernières sont appréciées. Le prix un peu élevé sera abaissé dans le but d'intéresser tous les membres sans exception à l'achat de ces boîtes qui seront aussi mises à disposition par contenance de 500 g. Les vérificateurs sont satisfaits du caissier et l'assemblée adopte les trois rapports avec remerciements à leurs auteurs.

Nos deux conseillers apicoles présentent aussi leur rapport. Si la fréquentation du cours laisse à désirer, l'ambiance par contre fut toujours excellente. Du travail constructif a été effectué et portera certainement ses fruits. **La cotisation** a été fixée à Fr. 15.—, l'augmentation des taxes postales justifiant plus spécialement cette mesure.

Election du président. Au terme de son mandat, M. Ch. Huguenin du Locle n'accepte pas une réélection. La santé dans nos vies jouant un rôle important, il faut bien songer à un remplaçant que l'assemblée accueille avec plaisir en la personne d'un jeune collègue de La Chaux-de-Fonds, M. Scheidegger. Celui qui s'en va après s'être acquitté de sa tâche avec tact, gentillesse et fermeté et celui qui courageusement se met au travail, ont tous les deux droit à la reconnaisance de l'assemblée qui n'a pas manqué de la leur témoigner. MM. G. Schaefer et L. Gerber sont confirmés dans leur mandat, M. G. Favre fera partie de la délégation à la Romande et à la Cantonale. Il est aussi question du concours des ruchers organisé dans le canton en 1969.

Le conférencier du jour était M. J. P. Gobbo, inspecteur en chef des ruchers neuchâtelois. Il est superflu de rappeler la compétence du conférencier dans tout ce qui est en rapport avec l'état sanitaire des ruchers. Il faudrait beaucoup de place pour un résumé complet. Excellente leçon de vulgarisation apicole où l'hygiène générale au rucher, la qualité de bonnes nettoyeuses chez

les abeilles, la destruction des essaims volages et des colonies faibles constituent une base solide dans la conduite d'un rucher. D'intéressantes discussions eurent lieu sur différents sujets et des précisions furent également données sur les mises à ban de certaines communes.

Bonne séance suivie d'un modeste petit « coup de fourchette » très sympatique agrémenté par la présence de Mme Gobbo, la très dévouée secrétaire de l'inspecteur des ruchers neuchâtelois.

G. M.

Section des Alpes

C'est devant une très nombreuse assistance que le président ouvre la séance en ce dimanche 17 novembre.

La neige et le brouillard n'ont pas rebuté les apiculteurs ; le président, en termes chaleureux, les remercie de leur attachement à la section et souhaite à tous une cordiale bienvenue. Il félicite spécialement Mme Despland et M. Louis Mages, octogénaires, de leur fidélité. Nous enregistrons quatre démissions pour raisons d'âge et de santé. Le procès-verbal de l'assemblée de printemps est lu et adopté.

Dans son rapport, le président rappelle les conditions du contrôle des miels, l'inscription des ruches auprès de l'inspecteur du bétail du cercle, souligne l'achat d'armoires pour nos archives et musée, rappelle notre course d'été à Clairvaux-les-Lacs, et pose le problème de la course 1969. Ses paroles sont vivement applaudies en remerciement pour son immense dévouement. Les comptes annuels sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier.

Une retrospective, en films en couleurs, de nos courses et divers a clos l'assemblée. Des remerciements spéciaux aux photographes ont été adressés par le présentateur.

Le comité.

Convocations

Société de Moudon et environs

Chaque membre est invité à participer à notre prochaine assemblée générale d'automne qui sera **tenue à l'Hôtel du Pont à Moudon,** le dimanche après-midi **8 décembre 1968**, dès 13 h. 30.

Ordre du jour : 1. Appel ; 2. Lecture et adoption du procès-verbal ; 3. Admissions et démissions ; 4. Vétérans ; 5. Nomination des délégués à la cantonale et à la romande pour 1969 ; 6. Rapport de l'inspecteur sur l'état sanitaire ; 7. Encaissement des cotisations 1969 ; 8. Propositions individuelles ; 9. Présentation d'une série de clichés par l'un de nos membres.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée ordinaire de décembre aura lieu le jeudi 19 à 20 h. 15, à la Salle des Vignerons au Buffet de la Gare. Entrée côté ouest.

M. Crausaz de Genève nous présentera son film tiré cet été, avec pour titre : **« L'apiculture en Tchécoslovaquie ».** Venez nombreux, en famille, avec vos amis, pour applaudir notre collègue.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle le lundi 9 décembre 68, au local Café de la

Grappe genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30. **Sujet :** commémoration de l'Escalade.

En outre, notre collègue Marc Buscarlet présentera et commentera une série de diapositives traitant d'un **voyage au Pays des abeilles et des apiculteurs.**

Le comité.

TABLE DES MATIÈRES
Année 1968

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Avis administratifs 4, 5, 164, 188, 238, 270, 272
Un apiculteur suisse à l'honneur, comité SAR 7
Alin Caillas 7
Contrôle du miel en 1967, O. Schmid 7
Assemblée des délégués 30
Comptes 1967, A. Merminod 31
Rapport de la commission de vérification, Dutoit, Moret, Gremaud 35
Concours des ruchers, A Jacquier 36, 242
Rapport des caisses d'assurances, J. Voyame 36
Maladies des abeilles, Liebefeld, Section apicole 37, 64, 96, 115, 141, 170, 190, 216, 248, 275
Activité de la commission d'élevage de reines de la SAR Schneider-Bovey 38
Notre journal, réd. 58
Assemblée de la Centrale des miels 58
Avis du Liebefeld 58, 86
Règlement du concours des ruchers, R. Bovey, G. Chassot 58
Assemblée des délégués, généralités, G. Matthey 62
Rappel, réd. 86
Rapport du président de la SAR, R. Bovey 86
Rapport du service de la bibliothèque, J. Dietrich 90
Contrôle du miel en 1968, O. Schmid 91
La Centrale romande des miels, échos de l'assemblée générale, G. Matthey 92
Levée de ban et mise sous séquestre, J.P. Gobbo, G. Golay 114
Prix du miel en 1968, comité SAR 114
La nouvelle loi sur les épizooties, G. Matthey 116
Communication du Liebefeld, miellats de forêts, C. Maquelin 119
Nouveaux inspecteurs des ruchers, G. Golay 140, 238
Caisse loque et acariose, canton de Vaud, Dutoit 140